

Publié le 22 novembre 2024

En matière de mobilités, les Epl prennent de plus en plus le volant

Le 15 novembre dernier, la Fédération régionale des Epl Hauts-de-France organisait son assemblée générale à Famars, dans la proche banlieue de Valenciennes, dans les bâtiments de l'Institut des mobilités et des transports durables (IMTD). L'occasion aussi d'organiser un séminaire dédié à cette thématique, avec la présentation de certains projets portés par les Epl et l'organisation d'une table ronde sur les mobilités ferroviaires régionales. Un secteur où les Epl pourront faciliter la transition vers une meilleure connexion entre le réseau ferré et les projets d'interopérabilité et d'intermodalités avec les réseaux de transport.



Benoit Mercuzot, président de la SemOp Amiens énergies, de la Fédération des Hauts-de-France des Epl, vice-président d'Amiens Métropole, affichait un large sourire à la fin de cette journée. « Nous mesurons aujourd'hui à quel point les mobilités, quand elles sont bien organisées, peuvent apporter un surcroît d'attractivité aux territoires qui en bénéficient », assure-t-il. Cette (riche) journée a commencé par l'assemblée générale de la FedEpl régionale. **Benjamin Gallèpe et Esteban Pratviel, respectivement directeur général et directeur de la communication et marketing à la FedEpl, en ont profité pour aborder certains points d'actualité et présenter la stratégie 2030 de la FedEpl.**

Les Services express régionaux métropolitains (Serm), un chantier taillé pour les Epl

La table ronde sur l'évolution des mobilités ferroviaires régionales et leurs impacts sur les territoires et les Epl a permis de poser le cadre d'une révolution à venir. **La loi du 27 décembre 2023 relative aux Services express régionaux métropolitains (Serm) prévoit le développement**

d'ici dix ans d'un réseau de RER métropolitains dans dix grandes agglomérations, hors Île-de-France. Il s'agit à la fois de désenclaver certains territoires et de décarboner les transports. La Société des grands projets (SGP) pilote ce chantier. **Claire Renaud, cheffe de projets études SERM Hauts-de-France de la Société des Grands Projets, et Lola Hailot, cheffe de projet relations territoriales à la même Serm**, ont justement présenté le projet dans les Hauts-de-France. Ce projet reste encore une immense feuille blanche, même si les échanges avec les collectivités concernées, notamment la Région, sont largement avancés. Pour info, les Serm en question verront concrètement le jour en 2040 et l'incontournable question de leur financement se posera très vite, une fois le plan d'action arrêté.

La place des Spl dans le financement du matériel roulant

Un petit rappel législatif sans doute utile : **la loi du 27 juin 2018 « Pour un nouveau pacte ferroviaire », concernant l'ouverture à la concurrence des services conventionnés de transport ferroviaire de voyageurs. La loi du 24 décembre 2019, dite « Loi d'orientation des mobilités », qui permet aux autorités organisatrices de transport de reprendre, en tout ou partie, la gestion de l'infrastructure pour certains types de lignes ferroviaires.** Dans ce contexte, certaines régions ont désigné la Sncf, d'autres ont fait un choix différent et notamment celui de la Spl. **Trois Spl pour le portage financier du matériel roulant (MR) ont été créées** : Spl Grand Est mobilités ; Spl Société publique interrégionale des investissements en faveur des transports (la SPL SPIIT), réunissant la région Occitanie et Nouvelle aquitaine et la SPL gestion des actifs et appui à la mobilité des Hauts de France (GAAM HDF). Jérôme Fedelich, directeur de la Spl Gaam HDF, a décrit les missions confiées à la Spl, dont le modèle économique reste encore en cours de définition. « Le portage du financement du matériel roulant par les Epl est une nouvelle opportunité de développement pour l'économie mixte », a confirmé ce dernier.

Chartres, l'aménagement passe par les mobilités

L'après-midi, **Jacques-Olivier Martin, président de la Commission des transports et des mobilités à la FedEpl, vice-président de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole et président d'Alter Services**, a animé la suite des échanges. Les participants au séminaire ont bénéficié des éclairages de **Joaquim Bertoluci, directeur général de la Spl C'Chartres Métropole Transports**, sur la mise en place d'un pôle gare multimodal dans cette commune de 40 000 habitants, ainsi que le déploiement de la billettique open-payment. « L'autre singularité de notre approche consiste à s'appuyer sur le dispositif JV Malin, un seul titre de transport pour passer d'un réseau à un autre en Centre Val de Loire. C'est un vrai atout pour faciliter le déploiement des transports dans l'agglomération chartraine », assure le directeur.

Lyon veut changer les pratiques de mobilité

Guillaume Curnier, DG de Lyon Parc Auto, travaille « sur le chantier de la restructuration de

l'Epl ». Métropole Lyon, Sytral mobilités et ville de Lyon se sont dotés de deux Spl à côté de la Sem Lyon Parc Auto « pour développer des mobilités sur le territoire et mettre en place un guichet unique de vente de titres et d'informations voyageurs. Une démarche qui vise à la décarbonation des mobilités en changeant les pratiques de mobilité au sein de la zone à faibles émissions », a-t-il assuré. Enfin, en clôture de ce séminaire, **Claire Lambert, présidente du directoire de Citiz Lille et présidente de France Autopartage**, a mis en perspective les avantages de l'autopartage et surtout les liens concrets que les Epl et Citiz peuvent mettre en place pour fluidifier cette solution en pleine expansion et qui bénéficie encore d'un fort potentiel de développement. Jacques-Olivier Martin a conclu la journée en se disant « ravi des échanges » et conscient « qu'un seul séminaire par an sur de tels sujets n'est pas suffisant ». Vivement l'année prochaine donc !

À télécharger

- [SERM_HdF_Seminaire_Transports-Mobilités](#)
- [LPA - Séminaire Transports et Mobilités](#)
- [CITIZ - Séminaire](#)